

Étudier à l'étranger avec un handicap



C'est possible !

Tentez l'expérience !



Quelles sont les opportunités d'études à l'étranger ?

L'Université Toulouse Capitole a signé **plus de 200 conventions** avec des universités en Europe et hors-Europe. Des mobilités d'étude y sont possibles chaque année pour les étudiants en troisième année de Licence ou en première année de Master.

► Erasmus +

Le programme Erasmus + offre des opportunités d'études dans les universités européennes partenaires d'UT Capitole. Une bourse de mobilité, dont le montant varie selon le pays, est octroyée aux étudiants sélectionnés pour effectuer une mobilité.

◀ Bourse AMI

Les étudiants boursiers du CROUS partant en mobilité en Europe ne bénéficient pas de la bourse Erasmus + mais d'une bourse de mobilité AMI du Ministère cumulable avec leur bourse CROUS.

▼ Autres Bourses

D'autres bourses sont disponibles sur critères telles que les bourses de la Région Occitanie.

Existe-t-il des aides liées au handicap ?



Un étudiant en situation de handicap souhaitant effectuer un séjour d'étude en Europe ou hors-Europe **conserve le bénéfice des prestations liées à son handicap** : Prestation de Compensation du Handicap (PCH), Sécurité sociale, etc.



Y-a-t-il des financements complémentaires ?

Si l'étudiant bénéficie d'une bourse dans le cadre d'Erasmus +, le programme prévoit un financement complémentaire. Ce financement complémentaire se justifie s'il est démontré que, sans ce financement, la participation de l'étudiant au séjour d'étude à l'étranger est impossible.

Ce financement couvrira toutes les **dépenses additionnelles nécessaires au séjour de l'étudiant**, telles que : les coûts supplémentaires liés au transport, à un hébergement adapté, une aide de vie, un suivi médical, des supports didactiques, etc.



L'accompagnement proposé par le SCREI

Les séjours d'étude à l'étranger sont ouverts à tous les étudiants, quelle que soit leur situation. Par ailleurs, le programme Erasmus + vise à promouvoir la mobilité des étudiants en situation de handicap, en accordant une attention particulière à leurs besoins spécifiques pendant leur séjour d'étude.

Le Service Commun des Relations Européennes et Internationales (SCREI) d'UT Capitoile propose à ce titre un **accompagnement renforcé et individualisé** aux étudiants en situation de handicap souhaitant effectuer un séjour d'étude à l'étranger :

- * **Aide administrative** dans la constitution des dossiers : bourse Erasmus+, bourse AMI, PCH, financement complémentaire Erasmus +, etc.
- * **Conseils** relatifs au choix de l'université d'accueil
- * **Interface** avec l'université d'accueil assuré par le SCREI une fois la participation validée (aspects logistiques, etc.)

Le saviez-vous ?

De nombreuses universités européennes garantissent une **accessibilité et de multiples services adaptés aux étudiants en situation de handicap**, en plus d'une vie de campus riche en activités et associations. L'intégration et l'implication des étudiants en situation de handicap dans tous les aspects de la vie du Campus y sont encouragées et soutenues.

Certaines universités européennes font à ce titre office d'exemple dans l'intégration et la participation de tous les publics.



Témoignages

Ils l'ont fait !

Consultez les témoignages d'étudiants en situation de handicap ayant effectué un séjour à l'étranger.

Victor : Erasmus en Irlande

<http://www.faire-face.fr/2017/04/24/erasmus-handicap-irlande/>

« Si on m'avait demandé, à 15 ans, si je voulais faire des études à l'étranger, j'aurais traité mon interlocuteur de fou ! C'était inimaginable. [...] La clef d'une année d'étude à l'étranger réussie, c'est l'organisation. [...] Pour autant, vivre loin seul, gérer les imprévus sans passer par ses proches, suivre une scolarité normale, s'exprimer dans une langue étrangère pour obtenir ce que l'on veut... C'est une expérience qu'il faut vivre pour pouvoir se dire : "j'en suis capable". »

Thibaud : Erasmus en Allemagne

<https://informations.handicap.fr/art-erasmus-etudiant-mobilite-24-6879.php>

« Un conseil qui me paraît fondamental, c'est le temps. Il ne faut pas hésiter à anticiper son séjour très à l'avance en prenant en compte l'ensemble des acteurs qui vont entrer en ligne de compte. [...] Le service de l'Université qui s'occupe des bourses Erasmus m'a contacté à propos d'une bourse pour besoins spécifiques réservée aux étudiants handicapés afin de compenser les frais supplémentaires qui ne seraient pas pris en charge par un autre organisme. »

Emilie : Erasmus en Allemagne

<https://www.mmmieux.fr/handicap-et-mobilite-europeenne-c-est-possible>

« Au niveau personnel, c'était vraiment la première année d'autonomie et en plus à l'étranger. J'étais vraiment « maître » de mon année. Le retour en France en a été facilité. Au niveau professionnel, cela m'a apporté un apport linguistique [...] Il faut se dire que si on a envie, il ne faut pas hésiter »



Contacts SCREI :

- *Vous souhaitez **vous informer** sur les possibilités de **séjour d'étude à l'étranger** et les **financements**
- *Vous souhaitez bénéficier de **conseils pour l'organisation** de votre séjour d'étude
- *Vous souhaitez bénéficier d'un **accompagnement** individualisé pour les **démarches**

N'hésitez pas à prendre rendez-vous !

Référente SCREI : accompagnement et conseil individualisé
Bureau J104-2
Nathalie CASTEX : nathalie.gence@ut-capitole.fr
05-61-63-39-25



Plan d'accès

Venir au SCREI, Site Arsenal, Bâtiment J, 1^{er} étage, Bureau J104-2

